



**ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
D'ART  
DE CLERMONT  
MÉTROPOLE**

**25, RUE KESSLER  
63000 CLERMONT-FERRAND  
T. 04 73 17 36 10  
ESACM@ESACM.FR  
WWW.ESACM.FR**

## **L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CLERMONT METROPOLE RECRUTE SON SA DIRECTEUR.RICE**

L'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole (ESACM) est un établissement public de coopération culturelle. Cet établissement d'enseignement supérieur délivre des diplômes nationaux de grade licence (DNA), de grade master (DNSEP) et un diplôme d'école Bac + 8 (DSRA). Développant une formation en arts visuels au sein de son département « art », l'école forme 170 étudiant-es accompagné-es par 49 agent-es dont 24 enseignant-es dans des bâtiments construits pour les besoins de la formation. La Coopérative de recherche donne une identité à l'école. L'ESACM est dotée d'un budget de 3,7 millions d'euros. L'ESACM délivre aussi des cours de pratiques amateurs et a mis en œuvre un projet d'éducation artistique. Le sens du collectif, de la collégialité et son dynamisme forgent sa singularité.

L'ESACM bénéficie d'un environnement géographique, historique, social et associatif riche et spécifique. Implantée en plein cœur du quartier universitaire de Clermont-Ferrand, elle est membre associé de l'Université Clermont Auvergne (UCA). L'ESACM est un acteur essentiel de la création contemporaine sur son territoire porté par le dynamisme culturel de la Ville et de la Métropole. Grâce à de nombreuses collaborations, elle a mis en place un réseau de travail et d'échanges à l'échelle locale, nationale et internationale qui ont permis la mise en œuvre d'un projet d'école ouvert.

### **MISSIONS ET RESPONSABILITES**

Mandaté par le Conseil d'administration sous la responsabilité de la Présidente, le SA directeur.rice assure la direction de l'établissement sur le plan opérationnel (personnels, administration, finances, moyens techniques et pédagogiques) en étroite collaboration avec les équipes. Il/elle définit les orientations stratégiques de l'établissement, ainsi que leurs conditions de réalisation et d'évaluation.

### **MISSIONS STRATEGIQUES**

- Assurer une direction artistique, pédagogique, scientifique et culturelle mettant en œuvre et prolongeant le projet d'établissement et le contrat pluriannuel d'offre de formation, dans le cadre des orientations validées par le conseil d'administration,



Soutenu par



- Porter les procédures d'évaluation HCERES et d'accréditation à venir ;
- Garantir la bonne gouvernance de l'établissement ;
- Identifier les évolutions de l'environnement social, économique et artistique, et mener l'analyse de leurs incidences afin d'adapter le projet de développement stratégique de l'établissement ;
- Favoriser la recherche et le maintien d'une bonne articulation entre la dimension pédagogique, artistique et scientifique d'une part et la dimension structurelle, territoriale et d'organisation fonctionnelle d'autre part ;
- Trouver les moyens de la mise en œuvre du projet, notamment auprès des membres fondateurs, des tutelles et autres financeurs ;
- Développer toute action susceptible de contribuer à l'identification et au rayonnement de l'établissement dans les champs artistique, académique et social, au niveau local, national et international.

### **RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES, ARTISTIQUES ET SCIENTIFIQUES**

- Piloter l'élaboration, la définition et l'évolution des projets pédagogiques, artistiques et scientifiques en favorisant un cadre propice à la réflexion critique et en s'appuyant sur des outils d'évaluation ;
- Identifier et mobiliser des partenariats stratégiques à l'échelle locale, nationale et internationale ;
- S'assurer de l'exécution des programmes d'enseignement et de recherche de l'établissement, de leur conformité avec les cadres réglementaires en vue de la délivrance des diplômes nationaux et d'établissement ;
- Garantir la diversité sociale, culturelle et la parité.

### **MISSIONS STRUCTURELLES, TERRITORIALES ET D'ORGANISATION FONCTIONNELLE**

- Être garant de l'adéquation des orientations stratégiques de l'établissement avec les ressources financières, humaines et matérielles ;
- Assurer le management opérationnel des équipes et évaluer les agents sous sa responsabilité directe ;
- Exercer la responsabilité juridique, financière et administrative de l'établissement, la fonction d'ordonnateur des dépenses et des recettes ;
- Diriger l'ensemble des services et être garant du bon fonctionnement de l'établissement et d'un environnement de travail sain pour les personnels, les étudiant-es et les usager-es.
- Être garant du respect de l'ordre, de la discipline et de la sécurité, et représenter l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile ;
- Représenter l'établissement dans les instances de concertation et dans les groupes techniques de réflexion (niveaux local, départemental, régional, national et international), notamment par une présence dans les réseaux et organisations professionnelles ;
- Élaborer et mettre en œuvre des actions en faveur de l'ouverture de l'école à des publics extérieurs (projets d'éducation artistique et culturel, pratiques amateurs, stages et ateliers préparatoires, FabLab, bibliothèque, expositions, conférences...).

### **PROFIL SOUHAITÉ**

Professionnel-le reconnu-e ayant une connaissance de la création contemporaine, des enjeux pédagogiques et de la recherche dans l'enseignement artistique supérieur. Il-elle est sensible aux questionnements et défis du monde contemporain et a à cœur d'en assurer la traduction dans le projet de développement stratégique de l'établissement.

Il-elle devra être en capacité de s'engager dans des projets en lien avec l'ancrage territorial de l'établissement et travailler dans les réseaux (locaux, régionaux, nationaux et internationaux) liés à l'enseignement supérieur culture et au monde professionnel. Une bonne connaissance de

l'enseignement de l'art, de l'enseignement supérieur universitaire est aussi nécessaire ainsi qu'une compréhension approfondie de l'environnement institutionnel et du contexte d'un EPCC.

Il-elle sera doté-e de bonnes aptitudes relationnelles et managériales. Il-elle saura faire preuve d'esprit d'ouverture et de dynamisme, d'un sens de l'écoute, des relations humaines et de la collégialité, et dispose d'un sens aigu de l'organisation.

Il-elle a une bonne connaissance des règles qui régissent les collectivités territoriales, notamment dans les domaines des finances publiques et des ressources humaines.

### **CONDITIONS CONTRACTUELLES**

Ouverts aux contractuels et aux titulaires par voie de détachement.

Contrat ou détachement d'une durée initiale de 3 ans renouvelable tous les 3 ans.

### **PROCEDURE DE RECRUTEMENT**

Les candidatures composées d'un CV et d'une lettre de motivation sont à envoyer avant 2 octobre 2023 à [recrutement@esacm.fr](mailto:recrutement@esacm.fr).

Après réception des candidatures, une liste de candidat-es présélectionné-es sera établie. Ils-elles seront invité-es à transmettre un projet d'orientations du mandat pour le 16 novembre 2023 et seront convoqué-es à un entretien avec le jury le 22 novembre 2023.

Les informations peuvent être obtenues auprès de l'équipe de direction par intérim de l'ÉSACM par mail à [recrutement@esacm.fr](mailto:recrutement@esacm.fr).

Prise de fonction souhaitée en janvier 2024.